Les représentants des parents d’élèves

Les représentants des personnels enseignants et d’éducation

Lycée Polyvalent Camus-Sermenaz, Rillieux-la-Pape

Rillieux-la-Pape, le 10 février 2022

Objet : Demande d’audience relative au financement d’un abondement de 20 heures de la DHG

A Monsieur le Recteur

Copie à Monsieur le Directeur des Services Académiques

S/c de Mme Durand, Proviseure

Monsieur le Recteur,

Malgré de nombreux échanges (conseils pédagogiques, commissions permanentes, concertations entre collègues), il n’a pas été possible de converger en Conseil d’Administration sur l’utilisation de la DHG allouée cette année.

La proposition présentée au CA présente des éléments favorables (allègement des effectifs en voie technologique, accompagnement renforcé des élèves de 1ère GT en français) mais ne nous paraît pas être à la hauteur des enjeux particuliers du LPO Camus-Sermenaz.

En effet, la part d’enfants de cadres moyens a baissé sur notre secteur pour s’établir à 12,7%, et pour les enfants de cadres supérieurs et d’enseignants à 15,7% (contre 31,5% à l’échelle académique en 2019). Entre 2011 et 2019, dans notre lycée, la part de boursiers est passée de 24,5% à 43,7%. Les classes de seconde accueillent plus de 50% d’élèves issus de collège en REP+ contre un taux académique à 7,2% en 2019. Face à cette population, une baisse continue de la DHG ne peut être un levier pour une éducation égalitaire.

Nous souhaitons que la DHG prenne en compte cette spécificité en permettant d’alléger les effectifs en classe de seconde GT. En effet, la réduction des effectifs a montré son efficacité sur le climat scolaire et les conditions d’apprentissage par le passé dans notre établissement. Les effectifs chargés dans les classes cette année 2021-2022 s’accompagnent d’une dégradation du climat scolaire (manque d’obéissance, de respect, agressions verbales, physiques).

Avec une réduction de plus de 52 % de l’APM et de 88 % des IMP lors de la rentrée 2021, il ne sera plus possible d’accompagner correctement à la fois les élèves de Seconde GT et ceux des filières technologiques, comme nous avions à cœur de le faire depuis des années. A noter que le projet d’établissement toujours en vigueur, qui avait l’aval académique, prévoit des effectifs en classe de 2nde à 30 élèves maximum.

Aussi, nous souhaiterions le financement par le rectorat d’un abondement de 20 heures de la DHG et nous sollicitons une audience pour vous expliquer dans le détail comment nous comptons l’employer.

Vous remerciant par avance de l’intérêt que vous porterez à notre requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l’expression de nos respectueuses salutations.

Pour la FCPE, Marie Masson

Pour la PEEP, Nathalie Lacroix

Pour la section SNES FSU, Jérôme Derancourt

Pour la section SGEN CFDT, Bruno Cornut

Pour la section SNEP FSU, Isabelle Lyonnet

Pour la section CGT, Judith Rosenfeld

Pour la section SUD, Emma Pin